



indemnités. La Direction générale de la politique et des services relatifs aux Directives sur le service extérieur administre les prestations relatives aux DSE pour tous les employés du MAECI ainsi que de nombreux partenaires ministériels dont Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et en partie, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Sous l'égide du Conseil national mixte (CNM) – un forum où les agents négociateurs et les employeurs de la fonction publique participants se réunissent pour échanger des renseignements, tenir des consultations sur les politiques en milieu de travail et élaborer conjointement des directives – le comité des DSE examine les DSE et recommande des modifications à y apporter au cours d'un examen qui a lieu selon un cycle de quelques années. Ce Comité recommande également des changements aux différents taux et indemnités des DSE en plus d'entendre les griefs. Les membres du Comité des DSE du CNM comprennent des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que des cadres des ministères et des organismes ainsi que des représentants de la partie syndicale.

Principales réalisations en 2009-2010

- Le plus récent processus d'examen cyclique s'est terminé à la fin de 2008 et les nouvelles directives du CNM sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2009.

- Des services de réinstallation entre le Canada et les missions ont été fournis à 1 035 employés et leurs familles, soit depuis 2 ans, une augmentation substantielle de près d'un quart.

Courrier diplomatique et logistique

Comme le définit la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, le courrier diplomatique est un service d'échange de correspondance officielle entre un gouvernement et ses représentants dans les missions à l'étranger. Au Canada, la responsabilité des services de courrier diplomatique est dévolue au MAECI en vertu de la Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS).

Le MAECI a délégué cette responsabilité au Service de distribution et du courrier diplomatique dont le rôle est d'offrir divers services de distribution, de courrier et de reproduction au MAECI, tant pour l'Administration centrale que pour les missions à l'échelle mondiale. Ce service assume également le rôle de principal transporteur pour tous les ministères fédéraux en assurant une manipulation sécuritaire du matériel en provenance et à destination des missions à l'étranger.